

# Conseil départemental de la Somme

## Profil de poste

**Intitulé de la fonction :** Évaluateur(trice) des informations préoccupantes

**Statut :** Filière médico-sociale - Catégorie A - Cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs, infirmières territoriales, puéricultrices territoriales, psychologues territoriaux

**Mission principale :**

Sous l'autorité hiérarchique du responsable territorial enfance, l'évaluateur(trice) évalue les informations qualifiées de préoccupantes par la Cellule de Recueil de l'Information Préoccupante (CRIP) concernant les mineurs domiciliés dans le Département. Son accompagnement technique est réalisé par l'ensemble des cadres du territoire pour garantir la transversalité. Il ou elle mène l'évaluation de la situation globale afin d'apprécier le danger ou le risque de danger encouru par le(s) mineur(s) au regard de ses besoins et de ses droits fondamentaux. Il ou elle propose les réponses de prévention ou de protection les mieux adaptées. Il ou elle travaille dans le respect des principes éthiques et déontologiques liés à la mission et à son métier, il ou elle s'appuie dans ses analyses et préconisations sur les ressources des personnes et de leur environnement.

**Localisation du poste :** Territoire Amiens – Siège

**Groupe de fonctions IFSE :** Groupe 3A8

**Activités :**

**Evaluation des informations préoccupantes**

- Informer la famille du cadre d'intervention propre à l'information préoccupante
- Rencontrer la famille, au moins une fois au domicile
- Informer la famille de la préoccupation à l'origine de l'intervention du Département et du déroulement de l'évaluation
- Informer la famille de ses droits et de sa responsabilité tout au long de la procédure
- Recueillir les informations nécessaires à l'évaluation de la situation familiale
- Écouter et observer la famille et l'enfant, en particulier concernant l'histoire familiale, son système relationnel, la posture éducative et la réponse parentale aux besoins de l'enfant, les relations avec le réseau familial et de proximité de l'enfant
- Identifier les éléments de contexte de vie de l'(des) enfant(s) : la socialisation, la situation économique de la famille et les modalités de prise en charge des besoins matériels, le logement, la situation du parent séparé en cas de séparation, tout autre élément de contexte de vie ayant une influence sur sa situation, l'impact de la famille élargie
- Recueillir les informations significatives auprès des partenaires et acteurs internes et externes, en particulier les acteurs sociaux et éducatifs en relation avec la famille
- Analyser la situation familiale au regard du risque de danger ou du danger et établir des préconisations, en particulier sur la dimension sociale et éducative
- Réaliser une analyse partagée avec la famille et l'enfant : du risque de danger ou du danger, des besoins de l'enfant, des ressources mobilisables par l'enfant, les détenteurs de l'autorité parentale et le réseau de proximité, sur un plan sanitaire, physique, psychique, éducatif, relationnel et matériel avec l'appui technique de l'encadrement et en lien avec les acteurs internes ou externes concernés
- Partager l'évaluation avec la famille : lui présenter le rapport et recueillir l'avis de celle-ci

- Formaliser l'évaluation par le rapport d'évaluation
- Mettre tout en œuvre pour procéder à l'évaluation de la situation du mineur en respectant les délais, celle-ci pouvant être parfois réalisée en urgence
- Construire des préconisations : partager la faisabilité et la pertinence avec les familles, leur entourage et les acteurs professionnels des objectifs formulés et des moyens envisagés. L'évaluateur des informations préoccupantes apporte son analyse spécifique en portant une attention particulière à la situation sociale et éducative globale de l'(des) enfant(s)
- Saisir son activité dans les outils bureautiques et logiciels de l'administration

### **Relations avec les partenaires**

- Participer aux instances pluridisciplinaires d'évaluation des situations ;
- Assurer les relais à chaque fois que cela est nécessaire pour permettre la continuité et la cohérence de l'intervention des services auprès de la famille ;
- Participer aux audiences à la demande du cadre et à titre exceptionnel ;
- Apporter si besoin son concours à la mise en œuvre d'une ordonnance de placement provisoire suite à une information préoccupante ;
- Contribuer par sa connaissance du territoire et des populations à l'analyse de l'évolution des besoins sociaux des territoires ;
- Contribuer à des actions d'informations et de sensibilisation sur la prévention et la protection de l'enfance ;
- Contribuer au travail de réflexion dans le cadre du protocole départemental de coordination pour la prévention et la protection de l'enfance, en vue de développer son partenariat ;
- Accueillir des stagiaires et participer le cas échéant à des activités pédagogiques, théoriques et pratiques dans les écoles de formations initiales

### **Environnement du poste :**

#### **Situation relationnelle du poste :**

**Relations hiérarchiques :** l'évaluateur(trice) des informations préoccupantes, est placé(e) sous l'autorité du responsable territorial enfance qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation. Il ou elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées.

#### **Relations fonctionnelles :**

##### **Interne :**

- avec l'ensemble des professionnels des territoires, la CRIP nommée Espace Des droits de l'Enfant et la Direction Enfance Famille

##### **Externe :**

- avec les usagers, les partenaires du Département qui peuvent contribuer à l'évaluation pluridisciplinaire et pluri institutionnelle de la situation familiale et/ou apporter une aide ou une protection aux enfants concernés

### **Contraintes du poste :**

- Déplacements sur l'ensemble du Département
- Flexibilité d'horaire
- Continuité de service

### **Compétences requises :**

- Diplôme d'Etat d'éducateur(trice) spécialisé(e), d'assistant(e) de service social ou de conseiller(ère) en économie sociale et familiale, d'infirmier(e), de puériculteur(trice), de psychologue, ou de conseiller(ère) conjugal et familial
- Permis B

### **Connaissances :**

- connaissance de la législation relative à la prévention et protection de l'enfance et/ou la PMI et plus largement du domaine de l'action médico-sociale
- connaissance de l'organisation et du fonctionnement des Conseils départementaux
- connaissance des acteurs institutionnels et associatifs intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance (acteurs judiciaires, sociaux, médico-sociaux, médicaux, psychologiques.)
- connaissance en psychologie et en sociologie
- connaissance de base des procédures pénales
- maîtrise des techniques de conduite d'entretiens
- connaissance de la structure, de l'organisation et du fonctionnement d'un territoire d'action sociale
- maîtrise des outils bureautiques et métier

### **Aptitudes professionnelles :**

- capacité d'analyse et de synthèse
- capacité rédactionnelle
- aptitude à l'organisation et à la coordination
- aptitude à hiérarchiser les urgences
- capacités relationnelles
- capacités à prendre du recul
- aptitude au travail en réseau

### **Comportements professionnels – motivations :**

- écoute
- empathie
- disponibilité
- rigueur professionnelle
- sens de la qualité du service offert au public
- motivation pour l'évaluation
- sens du travail en équipe

**Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 25 août 2025.**